



La Municipalité de Ballaigues informe

Bulletin communal no 118

Août 2016

Fermeture de la chaussée

Madame,
Monsieur,

Suite aux mouvements constatés sur le tapis de la Grand-rue, qui a révélé que les mesures de ce revêtement ne sont absolument pas conformes sur toute la surface de la Grand-rue, des travaux de rabotage et de mise en place du tapis final vont être exécutés. Dès lors, la chaussée sera fermée à la circulation afin de réaliser ces opérations.

- Quand :** du 12 septembre 2016 à 8h au 16 septembre à 17h
Où : Entre le virage de Fontannasson et le carrefour de la Vieille Route / Chemin du Verger
Déviations : Une déviation est prévue par la Route des Planches et la Route des Cernys, qui sont les seules voies alternatives. Une signalisation sera mise en place aux carrefours de « Chez Barrat » et de la Vieille Route, aux deux extrémités de la déviation.
Côté Ouest, les riverains pourront circuler jusqu'au virage de Fontannasson.
Cars postaux : Les arrêts de bus seront tous desservis, mais seront temporairement déplacés. CarPostal annoncera les changements avec la signalisation nécessaire.
Poids-lourds : Le trafic de poids-lourds en transit sera totalement dévié par la Route des Grands Bois, pour toute la durée de la fermeture. Les poids-lourds se dirigeant à Ballaigues ne pourront pas traverser le village. L'accès sera possible depuis la jonction autoroutière ou depuis Lignerolle, selon le côté du village.
Urgences : Dans tous les cas, l'accès aux véhicules d'urgence sera toujours possible.
Livraison : Dans la mesure du possible, toute livraison privée est à éviter pendant cette semaine. En cas de nécessité d'accès **obligatoire** et déjà planifiée, la Direction des Travaux doit en être informée au plus vite pour l'organiser. Contact : Bureau BR+ Ingénieurs SA, M. Damien GOHL, 021/843.30.62.
Piétons : La circulation piétonne est autorisée, en suivant les indications de l'entreprise sur place.

La Municipalité vous remercie par avance des efforts consentis pendant ces quelques jours.

La Municipalité vous remercie de bien vouloir faire diligence de ce qui précède et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

Ballaigues, août 2016

La Municipalité